



**Recrutement d'un Directeur Général de la
Société de Gestion de la Technopole de Sfax**

Termes de références

Février 2025

DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAIX**I. Information sur le poste**

Titre du poste : Directeur Général

Société : Société de Gestion de la Technopole de Sfax (SGTS)

Adresse : Société de gestion de la Technopole de Sfax, cité El Ons, route de Tunis Km 10, Sakiet Ezzit Sfax ,3021

II. Contexte

La Société de Gestion de la Technopole de Sfax se propose de lancer un appel à candidature pour le recrutement d'un Directeur Général.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le présent document ainsi que ses annexes.

Les candidats remplissant les conditions énumérées dans ledit document qui seraient intéressés par le poste peuvent :

- Déposer leur dossier de candidature directement au bureau d'ordre de la société contre décharge
- Ou encore envoyer leur dossier de candidature par rapide poste

La date limite de réception des dites candidatures est fixée pour le **05/03/2025 à 14heures**.

Présentation de la Société de Gestion de la Technopole de Sfax

La Société de Gestion de la Technopole de Sfax est l'entité chargée de la gestion, de l'animation et du développement de la Technopole de Sfax spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication.

En tant que premier animateur de l'innovation dans son domaine de spécialisation en Tunisie, la Société de Gestion de la Technopole de Sfax cherche à renforcer les démarches partenariales entre trois acteurs clés de l'innovation, à savoir : les entreprises, les établissements de Recherche et Développement (R&D) et les organismes de formation.

Principales Missions

Ses principales missions sont :

- Le développement des actions partenariales destinées à créer et à renforcer les capacités d'innovation.
- L'attraction des industriels et investisseurs actifs dans ses domaines de spécialité
- La promotion et le support des projets de recherche pluridisciplinaire et leur valorisation scientifique et économique en établissant des relations avec le tissu environnant à travers la création de jeunes entreprises innovantes.
- L'animation scientifique et technologique.
- Le conseil, l'encadrement et l'orientation des porteurs de projets, industriels, investisseurs et chercheurs
- La promotion de l'infrastructure industrielle dédiée aux technologies de l'information et de la communication.

III. Objectifs

1. Objectif Général

La mission principale du Directeur Général sera de :

- Mettre en œuvre le projet de développement de la Technopole de Sfax dans sa globalité ;
- **Promouvoir une forte adhésion** de l'ensemble des parties prenantes et des bénéficiaires ;
- **Assurer la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration de la société**
- Assurer **une bonne gestion** selon les **engagements pris par l'Etat tunisien, les actionnaires de la technopole et les parties prenantes** autour de la technopole.

Il veillera à **développer des modèles de business pérennes** et profitables en optimisant la stratégie, les investissements, l'organisation, la commercialisation, **l'innovation et l'internationalisation** au sein de la technopole.

Au sein de la Société de Gestion de la Technopole de Sfax, le Directeur Général sera chargé de :

- i- Diriger la société de manière efficace et de faire en sorte que la stratégie et les plans d'affaires soient effectivement mis en œuvre et actualisés, que les résultats soient surveillés et déclarés au Conseil d'Administration de la société et aux Comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient atteints ;
- ii- Définir les produits et services qui seront commercialisés par la société ;
- iii- Conclure, modifier ou résilier les contrats, les conventions ainsi que toute transaction engageant la société ;
- iv- Représenter la société auprès des différentes parties prenantes (instances gouvernementales, bailleurs de fonds, institutions financières, administration, médias ...);
- v- Représenter la société auprès de ses partenaires, clients ou investisseurs ;
- vi- Manager les équipes de la société.

ROLE ET RESPONSABILITES

La mission du Directeur Général s'articulera autour des axes suivants :

Gestion stratégique :

- Veiller à la mise en œuvre des plans stratégiques adoptés et si nécessaire, proposer des mises à jour et des modifications ;
- Mettre en œuvre avec succès les activités et les plans opérationnels correspondants ;
- Donner des avis et rapporter régulièrement au Conseil d'Administration de la société les progrès réalisés aussi bien au niveau de l'activité qu'au niveau des résultats, et ce, par rapport aux objectifs financiers et opérationnels, et lancer des actions pour remédier à toute déviance ;
- Rapporter régulièrement aux instances gouvernementales les progrès réalisés et toute autre information demandée par ces derniers.

Organisation

- Elaborer un manuel des procédures et le soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration de la société ;

- Elaborer un projet de structure organisationnelle de la société qui englobe l'organigramme et les fiches de poste y relatives et le soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration de la société ;

- Proposer une politique de rémunération du personnel de la société ;

Gestion opérationnelle :

- Élaborer les budgets prévisionnels annuels et les soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration de la société ;
- Veiller à la réalisation des stratégies approuvées, des plans d'affaires, et des objectifs opérationnels de la société ;
- Suivre l'avancement de la réalisation du plan d'affaires.

Gestion et développement des ressources humaines :

- Assurer le développement des connaissances et des compétences professionnelles des ressources humaines de la société ;
- Développer et maintenir une structure organisationnelle saine et efficace.

Gestion des relations :

- **Favoriser la promotion des TIC** par la création, l'accompagnement et l'accueil d'entreprises innovantes ;
- Veiller à la dynamisation et l'animation de la technopole ;
- Assurer une communication efficace et des relations appropriées avec les actionnaires et toutes les parties prenantes ;
- Gérer et superviser les relations entre la société et les tiers et agir comme son principal porte-parole ;
- Gérer les plaintes et les demandes d'informations reçues par la société.

Conformité, gestion des risques et gouvernance de la société :

- Tenir le Conseil d'administration de la société pleinement informé sur tous les aspects liés au fonctionnement et sur toutes les questions significatives et pertinentes concernant la société ;
- Veiller à la mise en place de tout programme de redressement ou de restructuration approuvé par le Conseil d'Administration de la société ;
- Veiller au respect du manuel de procédures adopté ;
- Assurer la disponibilité de l'information financière ;
- S'assurer que les mécanismes de contrôle interne et de coordination mis en place sont efficaces et permettent la production d'une information financière fiable ;
- S'assurer que les actifs et ressources de la société sont convenablement protégés et optimisés ;
- Maintenir un niveau élevé d'intégrité, d'éthique du travail et de gouvernance d'entreprise ;
- Veiller à préserver la transparence dans tous les processus de la société ;
- Suivre les décisions prises par le conseil d'administration, notamment en matière de nomination, de recrutement et de rémunération des dirigeants, et veiller à la vérification de sa mise en œuvre.

IV. Qualifications requises	
Niveau d'études	Master ou équivalent au minimum Bac+5 (tout diplôme supérieur sera bonifié)
Expériences	<p>Un minimum de 10 ans d'expérience dont 5 ans au moins en tant que 1^{er} responsable au sein d'une institution publique ou privée et 5 ans au minimum dans le secteur des TIC.</p> <p>Seront considérés comme atouts :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une expérience dans la gestion de projets d'infrastructures/d'aménagements de zones industrielles.• Une expérience dans la gestion des projets avec des bailleurs de fonds internationaux.• Une expérience dans l'animation autour des écosystèmes d'innovation.
Connaissance linguistique	Avoir une maîtrise parfaite parlée et écrite du français et de l'arabe. Avoir un niveau de maîtrise acceptable en anglais
Autres qualifications	<p>Le candidat doit avoir des connaissances dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ecosystème entrepreneurial et de l'innovation ;- Nouvelles technologies de l'information et de la communication ;- Gestion financière et comptable ;- Etude, conduite et évaluation des projets/ conduite du changement ;- Conception, planification et mise en œuvre des stratégies élaborées ;- Gestion des risques ;- Assainissement et restructuration des entreprises ;- Gestion Commerciale ;- Gestion des ressources humaines ;- Gestion de la communication avec les parties prenantes ;- Administration publique et droit des affaires ; <p>Il doit avoir l'esprit de Leadership, le sens de l'écoute, de l'autonomie et de l'organisation ainsi que d'éthique.</p>

V. Procédure de recrutement et critères de sélection

Méthodologie de sélection

Le Directeur Général sera sélectionné conformément à la méthodologie suivante :

Etape 1 : Présélection

Les candidatures reçues seront présélectionnées tenant compte des critères d'éligibilité énoncés dans l'Annexe 1 relatif aux conditions minimales d'éligibilité. Ces critères concernent les :

- Conditions légales et autres
- Conditions se rapportant aux conflits d'intérêts
- Conditions liées à la compétence

Etape 2 : Evaluation technique

Une note technique NT (60 points) sera attribuée à chaque candidature présélectionnée. Les critères d'évaluation concernent :

- Diplômes exigés (10 points)
- Expérience à mener les tâches et missions décrites dans les termes de référence (expérience générale et spécifique). (15 points)
- Domaine d'expertise (35 points) (Annexe 4)

Le détail de la méthode d'évaluation technique est décrit dans l'Annexe 5

Etape 3 : Entretien oral

Les 03 premiers candidats ayant obtenu la note technique la plus élevée seront convoqués pour des entretiens oraux avec le comité chargé du recrutement du Directeur Général. Une note orale NO (40 points) sera attribuée à chaque candidat ayant passé un entretien oral.

Etape 4 : Classement final des candidats et choix du candidat

Après l'achèvement des entretiens oraux, une note globale NG sera calculée comme suit :

$$NG = NT + NO$$

Le candidat ayant la meilleur note globale NG sera retenu

Le candidat retenu sera convoqué pour la prise de ses fonctions. Si ce dernier décline le poste qui lui est offert, il perd le bénéfice de son admission et le comité chargé du recrutement du Directeur Général convoquera le candidat suivant (d'après le classement final des candidatures).

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le candidat retenu. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les objectifs de la société ;
- Les engagements de la société ;
- Les obligations du Directeur Général ;
- La rémunération du Directeur Général ;

VI. Évaluation annuelle et Critères de performance

Sur la base du rapport d'activité annuel et des états financiers de la société, une évaluation annuelle par le conseil d'administration sera menée pour vérifier :

- Les réalisations du Directeur Général par rapport aux objectifs fixés par le conseil d'administration de la société ;
- La capacité du Directeur Général à gérer et à développer la société ;
- Le degré d'éthique dont il a fait preuve durant son mandat ainsi que l'appréciation de ses collaborateurs.

VII. Durée du mandat

Le mandat du Directeur Général est de 3 ans.

VIII. Conflits D'intérêt

Le candidat au poste de Directeur Général de la société doit remplir les conditions ci- après :

- Ne doit pas être en situation de conflit d'intérêts au sens de la loi n°2018-46 du 1 aout 2018 relative à la déclaration du patrimoine et d'intérêts, et à la lutte contre l'enrichissement illicite et les conflits d'intérêts ;
- Ne doit pas être actionnaire ou associé, directement ou indirectement, d'une société cliente, fournisseur ou prestataire de services de la société ;
- Ne pas être administrateur, directeur général, gérant ou salarié d'une société privée ayant des liens avec la société
- Ne doit pas avoir des contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec la société ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec la société
- Ne doit pas être dirigeant d'un parti politique

IX. Confidentialité

Le candidat retenu pour le poste du Directeur Général de la Société de Gestion de la Technopole de Sfax est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à son poste. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate du mandat. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin du mandat.

ANNEXE 1 : CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE**1- CONDITIONS LEGALES ET AUTRES**

	Oui(*)	Non
Le candidat est-il privé de ses droits civils ?		
Le candidat est-il failli non réhabilité ?		
Le candidat est-il incapable ?		
Le candidat est-il condamné à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ?		
Le candidat est-il condamné pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs, à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés ?		
Le candidat est-il une personne qui, en raison de sa charge, ne peut exercer un commerce ?		
Le candidat a-t-il été administrateur ou gérant de sociétés en état de faillite ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de dépôt de bilan ou bien de cessation d'activité ?		
Le candidat est-il en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale ?		

(*) La réponse par OUI est éliminatoire.

2- CONDITIONS SE RAPPORTANT AUX CONFLITS D'INTERETS :

	Oui	Non
Le candidat est-il en situation de conflit d'intérêts au sens de la loi relative à la déclaration du patrimoine et d'intérêts, et à la lutte contre l'enrichissement illicite et les conflits d'intérêts ?		
Le candidat est-il actionnaire ou associé, directement ou indirectement, d'une société cliente, fournisseuse ou prestataire des services significatifs pour la société de gestion de la technopole de Sfax à laquelle il postule ?		
Le candidat est-il membre du conseil d'administration d'une autre société ?		
Le candidat est-il administrateur, directeur général, gérant ou salarié d'une société privée ayant des liens avec la société de gestion de la technopole de Sfax ?		
Le candidat a ou avait des contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par une personne interposée avec la société ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec la Société de Gestion de la Technopole de Sfax		
Le candidat est-il dirigeant d'un parti politique?		

(*) La réponse par OUI est éliminatoire.

3- CONDITIONS LIEES A LA COMPETENCE :

	Oui	Non (*)
Master ou équivalent au minimum (Bac+5)		
10 ans d'expérience minimum dont 5 ans au moins en tant que 1 ^{er} responsable au sein d'une institution publique ou privée et 5 ans au minimum dans le secteur des TIC.		

(*) La réponse par NON est éliminatoire.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

ANNEXE 2 : FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom et Prénom			
N° CIN / Passeport			
Adresse complète avec code postal			
Numéro de Tel Fixe			
Numéro de Tel Mobile			
E-mail officiel			
Profession/Qualité			
Expérience Professionnelle			
Formation Académique et diplômes obtenus			
Autres informations			
Membre d'autres Conseils d'Administration	Oui/	Non/	Si oui Nombre :

Certifie sur l'honneur que ces renseignements sont exacts et sont fournis sous mon entière responsabilité.

ANNEXE 3 : MODELE DE CURRICULUM VITAE

Nom et Prénom	Age
Emploi et fonction actuelle	
Formation académique et diplômes obtenus	
Expérience professionnelle générale	
Expérience professionnelle spécifique	

*Joindre obligatoirement les pièces justificatives (Copies de diplômes, attestation de travail ...) Fait à :, le

ANNEXE 4 : EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES PAR DOMAINE D'EXPERTISE

Domaine d'expertise	Organisme	Date Début	Date Fin

Je certifie sur l'honneur que ces renseignements sont exacts et sont fournis sous mon entière responsabilité.

Annexe 5 : METHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Les candidatures conformes à toutes les dispositions administratives et réglementaires prévues par le présent Appel à candidatures, feront l'objet d'une analyse et d'une évaluation sur la base de la méthodologie ci-après.

Etape 1 : Vérification de la conformité des offres techniques

Le comité chargé du recrutement du Directeur Général procède à la vérification de la conformité des offres techniques aux conditions exigées et à l'élimination des offres non conformes aux prescriptions décrites du présent appel à candidatures.

Etape 2 : L'évaluation technique des offres (60/100)

Une offre ne peut être retenue que si le soumissionnaire a répondu au préalable à toutes les conditions techniques citées ci-après avec les pièces justificatives afférentes. L'évaluation sera basée sur les trois critères suivants :

- Diplômes exigés (10 points)
- Expérience générale et spécifique (15 points)
- Domaine d'expertise (35 points)

Le calcul de la note technique se fera selon la méthode décrite ci-dessous :

Diplôme	Note
Bac +5	8/10
Bac+6 et plus	10/10
Note diplôme	/10

Expérience	Note
> = 10 ans et < 15 ans	10/15
> = 15 ans	15/15
Note expérience	/15

Domaine d'expertise	Année d'expérience	Note
TIC	>= 15 ans	10/10
	>= 10 ans	7/10
	< 10 ans et > 5 ans	5/10
Entreprenariat et mécanismes de financement	>= 05 ans	05/05
	>= 03 ans	04/05
	< 03 ans	03/05
Innovation	>= 05 ans	10/10
	>= 03 ans	7/10
	< 03 ans	5/10

Technopole	>= 05 ans	10/10
	>= 03 ans	7/10
	< 03 ans	5/10
Note domaine expertise		/35

Une bonification sera accordée à chaque candidat ayant une expérience dans l'une des spécialités suivantes :

- Gestion des projets d'infrastructures (01 point)
- Animation des espaces (technopole, incubateur, accélérateur,...) (01 point)
- Gestion de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (01 point)

La note technique sera égale à la somme des notes relatives au diplôme, à l'expérience et au domaine d'expertise en plus des bonifications.

Etape 3 : Entretien oral (40/100)

Les 03 premiers candidats (classement décroissant par note technique) seront convoqués pour des entretiens oraux avec le comité chargé du recrutement du Directeur Général.

Le candidat convoqué devra préparer un document de 03 à 04 pages retraçant sa vision stratégique pour le développement de la société de gestion de la technopole de Sfax. Ce document devra parvenir à la société dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à partir de la date de l'entretien oral. La vision sera présentée, discutée et évaluée par le comité chargé du recrutement du Directeur Général lors d'un 2^{ème} entretien oral.

Une note orale sera accordée à chaque candidat ayant passé les 02 entretiens. Ladite note orale sera calculée comme suit :

Indicateurs d'évaluation	Note
Interaction et qualité de communication	/10
Capacité d'analyse et de synthèse	/10
Présentation d'une vision stratégique	/20
Total note orale	/40

Etape 4 : Classement final des candidats et choix du meilleur candidat

Après l'achèvement des entretiens oraux, une note globale NG sera calculée comme suit : $NG = NT + NO$

Le candidat ayant la meilleure note globale NG sera retenu